

Miser sur
nos forces

BUDGET 2012-2013

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES

Québec 

Table des matières



MOT DU MINISTRE	3
UNE ÉCONOMIE EN CROISSANCE : UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL INCERTAIN	4
1. UN QUÉBEC MEILLEUR POUR TOUS	5
2. L'ÉDUCATION ET LA SANTÉ, AU CŒUR DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	8
3. DES INCITATIFS À LA PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL ET À L'ÉPARGNE	10
4. DES GESTES SIGNIFICATIFS POUR UNE ÉCONOMIE PLUS FORTE	12
5. UNE GESTION RIGOUREUSE ET RESPONSABLE DES FINANCES PUBLIQUES	16
CONCLUSION	19

NOTE AU LECTEUR

Dans ce document, M\$ sera utilisé pour désigner millions de dollars et G\$ sera utilisé pour désigner milliards de dollars.



MOT DU MINISTRE

Ce document constitue le point de départ des consultations menant à la préparation du budget 2012-2013. Il vous invite à des échanges qui, j'en suis sûr, seront fructueux.

Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec a agi avec rigueur et détermination. Nous avons pris des décisions responsables. Lors de la récession mondiale de 2008-2009, nous avons soutenu l'emploi avec un plan d'action économique ambitieux. D'importants investissements dans nos infrastructures publiques en auront été le principal moteur.

Devant l'importance de contrôler le poids de la dette, notre plan de relance incluait un plan de retour à l'équilibre budgétaire qui permet l'élimination du déficit tout en protégeant les services offerts à la population.

Grâce à nos décisions, le Québec s'est donné des assises pour maintenir sa santé économique et améliorer le bien-être collectif des Québécois.

Tout en poursuivant une gestion rigoureuse de nos finances publiques, nous pouvons désormais unir nos forces dans le développement de grands projets porteurs à la mesure de nos ambitions, comme le Plan Nord, et relever d'autres défis, comme celui du vieillissement de la population, qui exige une participation encore plus grande au marché du travail.

Je vous invite à participer à ce processus de consultation. Votre contribution nous permettra de connaître vos préoccupations, et vous pourrez ainsi aider à définir les priorités et orientations du gouvernement.

RAYMOND BACHAND
Québec, octobre 2011

UNE ÉCONOMIE EN CROISSANCE : UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL INCERTAIN

UNE ÉCONOMIE QUI A BIEN TRAVERSÉ LA RÉCESSION

Le Québec est sorti de la dernière récession en meilleure position que ses partenaires et son économie profite de la reprise.

- En matière d'emploi, le Québec a créé plus du double des emplois perdus, soit davantage qu'au Canada et aux États-Unis.
- Le taux de chômage moyen en 2011 se situe à 7,6 %, soit près de la moyenne canadienne, une situation que le Québec n'avait jamais connue jusqu'à récemment.
- Par rapport aux données du quatrième trimestre de 2007, le PIB réel est supérieur de 4,3 % au Québec et de 2,0 % au Canada, alors qu'il demeure inférieur de 0,4 % aux États-Unis.

Notre bonne performance s'explique en grande partie par les politiques mises en place par le gouvernement visant à soutenir l'emploi et l'investissement.

DES INCERTITUDES QUI PLANENT TOUJOURS SUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'économie mondiale est encore sujette à des tensions qui affaiblissent la reprise. La crise de la dette en Europe et les difficultés budgétaires aux États-Unis entraînent des turbulences sur les marchés financiers.

Au Québec, la bonne tenue de l'économie et la résilience de notre marché du travail constituent des atouts. Cependant, une croissance économique plus lente des partenaires du Québec pourrait mettre notre économie à l'épreuve.

- Dans ce contexte incertain, une gestion rigoureuse des finances publiques est un atout pour la stabilité économique.

En raison de ce climat d'incertitude, le gouvernement doit poursuivre la mise en œuvre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire tout en posant des gestes structurants pour renforcer l'économie et améliorer le bien-être des Québécois.

1.

UN QUÉBEC MEILLEUR POUR TOUS

DEPUIS 2003, DE NOMBREUX GESTES ONT ÉTÉ POSÉS POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES QUÉBÉCOIS.



UNE AUGMENTATION SUBSTANTIELLE DU REVENU DISPONIBLE

Les mesures instaurées par le gouvernement ont permis d'accroître le revenu disponible des ménages de 6,1 G\$.

- De 2007 à 2010, le revenu personnel disponible par habitant a crû de 2,2 % annuellement, une croissance supérieure à la moyenne canadienne.

Entre 2003 et 2011, le revenu disponible d'un couple ayant deux enfants a augmenté considérablement :

- de 10 654 \$ (36,8 %), si le salaire est de 30 000 \$;
- de 5 002 \$ (12,9 %), si le salaire est de 50 000 \$.

L'écart de fardeau fiscal entre le Québec et l'Ontario aura baissé de 35 % durant cette même période.

UNE AIDE CONSIDÉRABLE APPORTÉE AUX FAMILLES

Le soutien financier accordé à nos familles, l'un des plus généreux au monde, a crû de 63,9 % depuis 2003, pour s'établir à 6,7 G\$ en 2010.

Annoncée dans le cadre du dernier budget, la création de 15 000 nouvelles places en service de garde à contribution réduite portera à 235 000 le nombre de places disponibles.

C'EST AU QUÉBEC QUE LA PRÉVALENCE DU FAIBLE REVENU CHEZ LES FAMILLES EST LA PLUS BASSE AU CANADA, SOIT UN TAUX DE 5,9 % EN 2009, ALORS QUE LE TAUX MOYEN DES PROVINCES CANADIENNES ÉTAIT DE 8,1 %.

DES INVESTISSEMENTS MAJEURS POUR LA QUALITÉ DE VIE DES AÎNÉS

Pour favoriser le maintien à domicile des aînés et améliorer leur qualité de vie, 3,8 G\$ seront investis de 2011-2012 à 2015-2016.

- Le crédit d'impôt pour le maintien à domicile et l'élargissement de l'admissibilité du crédit d'impôt pour les aidants naturels sont deux des mesures concrètes instaurées par le gouvernement.

UN FILET SOCIAL RENFORCÉ AVEC LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA SOLIDARITÉ

Le nouveau crédit d'impôt pour la solidarité regroupe trois crédits d'impôt en un seul, plus généreux et versé mensuellement.

Depuis juillet 2011, les ménages québécois peuvent bénéficier de ce crédit d'impôt.

- À terme, près de 2,7 millions de ménages en bénéficieront. Annuellement, 1,4 G\$ leur seront remis, soit 510 M\$ de plus qu'auparavant.

UN EFFORT IMPORTANT POUR LE LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

La construction de 32 000 logements sociaux et communautaires a été annoncée depuis 2002-2003.

- Comparativement à l'objectif initial de 13 000 logements, ce sont donc 19 000 logements supplémentaires qui auront été construits.
- Cela représente un investissement de 1,9 G\$ de la part du gouvernement du Québec.

UN SOUTIEN CONSTANT À LA CULTURE

Entre 2003-2004 et 2010-2011, la contribution gouvernementale servant à financer les activités du secteur culturel a connu une croissance de 35,1 %, passant de 572 M\$ à 773 M\$. En outre, le budget 2011-2012 prévoit des mesures additionnelles pour soutenir les artistes, les entreprises et les organismes culturels afin :

- de promouvoir notre culture sur la scène internationale, notamment par l'entremise du Fonds Capital Culture Québec, doté de 100 M\$;
- d'encourager le virage numérique de l'industrie culturelle;
- de préserver et améliorer les infrastructures dans le domaine culturel.



LES DÉFIS DES PROCHAINES ANNÉES



ASSURER AUX AÎNÉS DES SERVICES DE QUALITÉ

Au cours de la prochaine décennie, le nombre d'aînés augmentera de 40 %, ce qui laisse présager une croissance considérable de la demande de services sociaux. Les efforts doivent être maintenus afin :

- d'ajuster l'offre de services associée au maintien à domicile;
- de favoriser l'adaptation des milieux urbains à la réalité des personnes âgées.

MAINTENIR UN SOUTIEN IMPORTANT AUX FAMILLES, AUX PERSONNES LES PLUS DÉMUNIES ET AUX PERSONNES VIVANT SEULES

À ce chapitre, le gouvernement doit poursuivre son action, notamment en ce qui a trait :

- à la politique familiale, qui a contribué à l'augmentation du taux de natalité au cours des dernières années;
- à la réduction de la pauvreté, particulièrement chez les personnes vivant seules;
- au développement de nouvelles places en garderie;
- aux besoins en logements sociaux et communautaires.

QUESTION

Quels services devrait-on prioriser afin de mieux soutenir les familles, les personnes les plus démunies, les personnes vivant seules et les aînés?

2.

L'ÉDUCATION ET LA SANTÉ, AU CŒUR DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

LE GOUVERNEMENT TRAITE EN PRIORITÉ L'ÉDUCATION ET LA SANTÉ.

DES EFFORTS SOUTENUS POUR ENCOURAGER LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Pour encourager la réussite scolaire de nos jeunes, le gouvernement a :

- favorisé l'apprentissage de l'anglais au primaire et le développement d'une culture du sport à l'école secondaire;
- investi 240 M\$ dans les technologies de l'information pour rendre l'enseignement aux élèves du primaire davantage interactif.

Des sommes additionnelles ont été accordées pour améliorer les infrastructures et l'offre de formation professionnelle.

DES MOYENS POUR SOUTENIR L'EXCELLENCE DES UNIVERSITÉS

Pour continuer à faire du Québec l'une des sociétés les plus instruites au monde, les universités disposeront de revenus additionnels qui atteindront 850 M\$ par an en 2016-2017 et d'un cadre financier stable sur six ans.

- Particuliers, entreprises, étudiants et universités contribueront davantage pour assurer la réalisation de cet effort collectif.
- Le gouvernement s'est engagé à fournir plus de la moitié des revenus additionnels, soit 430 M\$.

**LES ÉTUDIANTS
BOUSSIERS SERONT
PLEINEMENT
COMPENSÉS
DE LA HAUSSE DES
FRAIS DE SCOLARITÉ.**

DES GESTES SIGNIFICATIFS POUR FINANCER LE SYSTÈME DE SANTÉ

La mise en place de la contribution santé a permis d'assurer un financement stable du système public de santé. Une croissance annuelle moyenne des dépenses de 5 % d'ici 2016 permettra d'améliorer les services sans compromettre les autres missions de l'État.

La contribution santé est versée dans un nouveau fonds santé qui finance diverses initiatives ciblées pour, entre autres, améliorer la performance et l'accessibilité en chirurgie, les soins à domicile pour les personnes âgées et la création de groupes de médecine familiale.

LES DÉFIS

DES PROCHAINES ANNÉES

ACCROÎTRE LE TAUX DE DIPLOMATION, UNE PRIORITÉ POUR LA SOCIÉTÉ

En 2008, le Québec se classait au premier rang au Canada avec un taux global d'obtention d'un diplôme au secondaire de 87 %, au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE, qui est de 82 %.

- Néanmoins, le taux de diplomation au secondaire **chez les élèves de moins de 20 ans** était de 71,5 % en 2008-2009 et de 66,5 % chez les garçons de ce groupe.
- Par la Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires, lancée en 2009, le gouvernement s'est donné l'objectif de relever le taux de diplomation à 80 % d'ici 2020 pour les élèves de moins de 20 ans.

Il s'agit d'une priorité compte tenu du lien étroit qui existe entre le taux de diplomation et le taux d'emploi.

ASSURER LA PÉRENNITÉ DU SYSTÈME DE SANTÉ

Le vieillissement de la population au cours des deux prochaines décennies amplifiera les pressions sur les dépenses publiques en santé.

- Les besoins sont grandissants en matière de soins de santé à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie.
- De plus, l'accroissement de la population totale fera en sorte que, chaque année, le réseau de la santé devra fournir plus de services.

QUESTIONS

1. Comment assurer un meilleur arrimage entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail?
2. Pour faire face à l'augmentation de la population et à son vieillissement, comment pourrait-on optimiser l'offre de services de santé? Quels services devraient être priorisés?

3.

DES INCITATIFS À LA PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL ET À L'ÉPARGNE

LE GOUVERNEMENT A ENTREPRIS DES ACTIONS POUR FAVORISER LE MAINTIEN EN EMPLOI DES TRAVAILLEURS EXPÉRIMENTÉS ET POUR INCITER LES QUÉBÉCOIS À ÉPARGNER EN VUE DE LA RETRAITE.



UN INCITATIF POUR LES TRAVAILLEURS D'EXPÉRIENCE

À compter de l'an prochain, un crédit d'impôt pour travailleurs expérimentés sera graduellement mis en place afin de reconnaître l'effort de travail des quelque 100 000 Québécois âgés de 65 ans ou plus qui ont choisi de rester au travail.

LE CRÉDIT D'IMPÔT POURRA ATTEINDRE UN MONTANT DE 1 504 \$ PAR TRAVAILLEUR.

LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE À LA PORTÉE DES TRAVAILLEURS QUÉBÉCOIS

Le gouvernement s'est engagé à mettre en place des régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER). Ils visent principalement à faciliter l'accès à un régime d'épargne-retraite, contribuant ainsi à la sécurité financière des Québécois et au maintien de leur niveau de vie quand viendra l'heure de la retraite.

LA PÉRENNITÉ DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC

Des ajustements ont été apportés au Régime de rentes du Québec.

- Pour garantir le financement à long terme du régime, le taux de cotisation augmentera de 0,15 point de pourcentage par an, durant six ans, à compter du 1^{er} janvier 2012.
- Les prestations demandées après l'âge de 65 ans seront bonifiées. Inversement, celles demandées avant l'âge de 65 ans seront réduites. Ces paramètres sont dorénavant similaires à ceux établis dans le reste du Canada.

PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

La Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleurs expérimentés de 55 ans et plus a rendu public son rapport¹ en septembre dernier. Elle y fait de nombreuses recommandations qui seront débattues et étudiées en profondeur au cours des prochains mois.

¹ Le vieillissement de la main-d'œuvre et l'avenir de la retraite : des enjeux pour tous, un effort de chacun, Gouvernement du Québec, 2011 [www.mess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/travailleurs-experimentes.asp].

LES DÉFIS

DES PROCHAINES ANNÉES

SE PRÉPARER À LA DIMINUTION DE LA POPULATION ACTIVE

Au cours des dernières années, la participation au marché du travail au Québec a progressé et même rattrapé celle du reste du Canada. Or, le Québec, comme la majorité des pays développés, devra faire face au vieillissement de sa population. La situation du Québec est particulière et se caractérise par :

- un vieillissement plus rapide qu'ailleurs de la population;
- une raréfaction de la main-d'œuvre;
- des départs à la retraite plus hâtifs.

Pour pallier cette situation, une meilleure intégration de certains groupes au marché du travail devrait être favorisée, notamment les travailleurs expérimentés de plus de 55 ans, les personnes de moins de 25 ans ainsi que les immigrants.

La diminution de la population active aura un impact sur l'économie du Québec.

AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ

Pour maintenir le niveau actuel de croissance économique du Québec, il faudrait augmenter la croissance de la productivité à 1,5 % par an, notamment en raison du déclin du bassin de travailleurs potentiels. De 1981 à 2008, la croissance annuelle de la productivité n'a été que de 1,0 %.

- Renforcer l'adéquation entre les besoins du marché du travail et la formation est un moyen efficace d'augmenter la productivité.
- Partager l'expertise des travailleurs expérimentés est également profitable pour les entreprises.

QUESTIONS

1. Quels moyens devraient être utilisés pour augmenter la productivité des organisations?
2. Comment inciter nos travailleurs expérimentés à rester plus longtemps sur le marché du travail?

4.

DES GESTES SIGNIFICATIFS POUR UNE ÉCONOMIE PLUS FORTE

UNE ÉCONOMIE FORTE ET STABLE FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT ET LA CRÉATION DE RICHESSE. À CETTE FIN, LE GOUVERNEMENT A ÉTABLI UN CLIMAT QUI FAVORISE L'INVESTISSEMENT.

LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES : UN ROUAGE IMPORTANT DE L'ÉCONOMIE

Depuis la création du Plan québécois des infrastructures en 2007, des investissements de près de 28 G\$ ont été réalisés. Ils ont permis :

- de soutenir l'économie et l'emploi pendant la récession;
- d'assurer le maintien, l'amélioration et le développement d'un parc d'infrastructures publiques de qualité.

UNE FISCALITÉ DES ENTREPRISES FAVORABLE À L'INVESTISSEMENT

Le fardeau fiscal des entreprises a été réduit significativement depuis 2003.

- La taxe sur le capital a été complètement éliminée en 2011.
- Un nouveau crédit d'impôt à l'investissement a été instauré afin de favoriser l'achat de machinerie et d'équipement de fabrication et de transformation.

Ces mesures permettent à nos entreprises de se moderniser, d'améliorer leur compétitivité et de créer plus d'emplois.

L'EXPERTISE DE MONTRÉAL DANS LE SECTEUR FINANCIER

La ville de Montréal est une place financière d'importance, notamment en ce qui a trait aux produits dérivés. Afin de favoriser le développement du secteur financier, Finance Montréal – La Grappe financière du Québec a été mise sur pied pour améliorer la concertation entre les intervenants du secteur financier.

- Le gouvernement a participé à la création de l'Institut de la finance structurée et des instruments dérivés de Montréal.
- Afin d'accroître l'influence de Montréal dans le secteur financier, de nouvelles mesures ont été adoptées pour soutenir les centres financiers internationaux établis dans la métropole.

DES ENGAGEMENTS CONCRETS QUI CONFIRMENT LE LEADERSHIP DU QUÉBEC EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

En se donnant comme cible, d'ici 2020, de réduire de 20 % sous les niveaux de 1990 les émissions de GES, le gouvernement a affirmé son leadership dans la lutte contre les changements climatiques.

De plus, le gouvernement s'est engagé à constituer en aires protégées 12 % du territoire québécois d'ici 2015 et à soustraire 50 % du territoire couvert par le Plan Nord de toute activité industrielle.



DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2009, LES QUÉBÉCOIS PEUVENT PROFITER D'UN CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUVANT ATTEINDRE 8 000 \$ LORS DE L'ACQUISITION OU DE LA LOCATION D'UN VÉHICULE ÉCOÉNERGÉTIQUE NEUF.

LES RESSOURCES NATURELLES, UNE RICHESSE POUR LE QUÉBEC

L'exploitation de nos ressources naturelles doit être faite de façon responsable et doit permettre à l'ensemble des Québécois d'en retirer leur juste part.

- Le nouveau régime de droits miniers, mis en place en 2010, permet de tirer le maximum des ressources minières. En 2010-2011, 304 M\$ en redevances ont été perçus, soit plus que pour l'ensemble des dix dernières années.

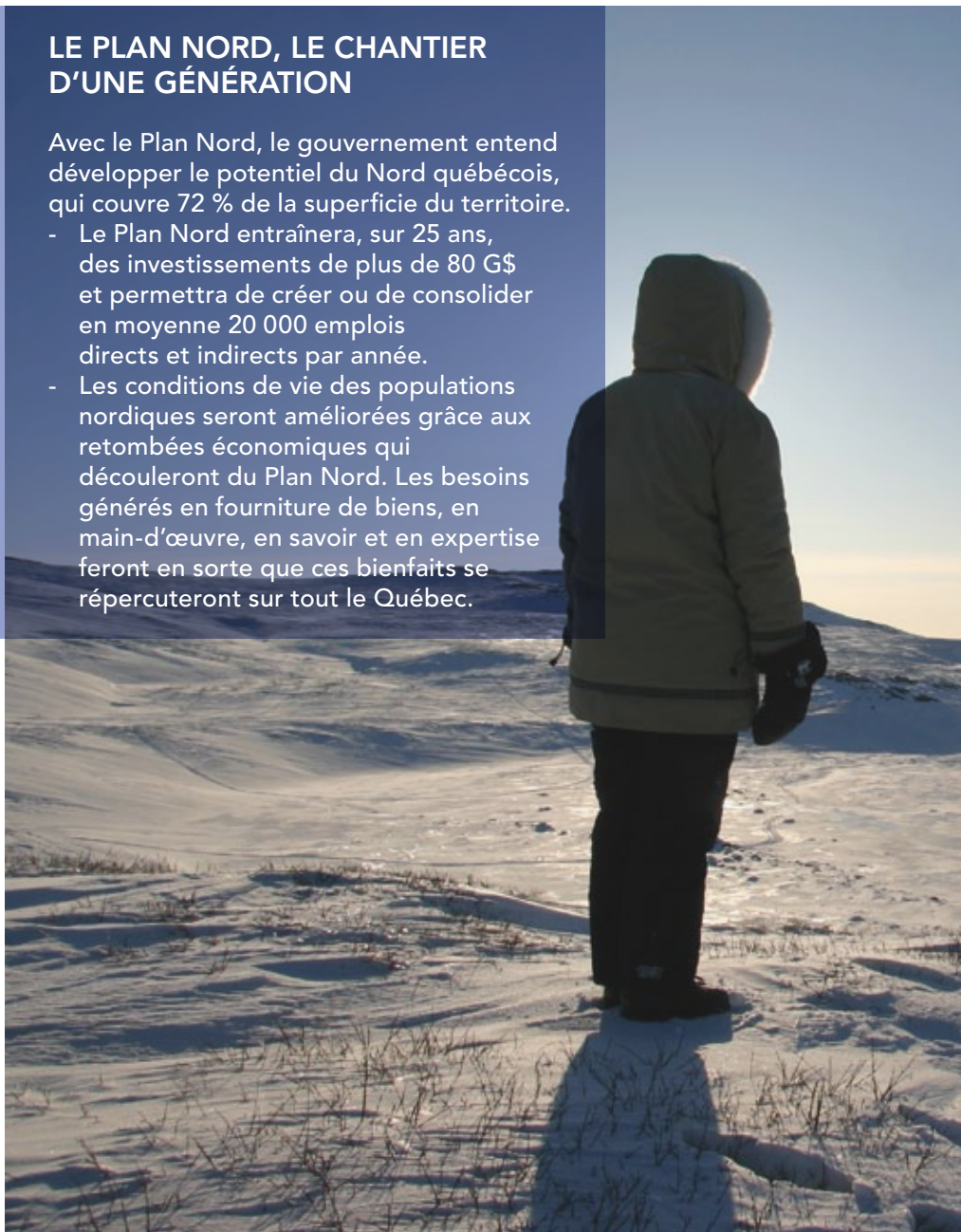


UNE PARTIE DES REDEVANCES SERA VERSÉE AU FONDS DES GÉNÉRATIONS À COMPTER DE 2014-2015.

LE PLAN NORD, LE CHANTIER D'UNE GÉNÉRATION

Avec le Plan Nord, le gouvernement entend développer le potentiel du Nord québécois, qui couvre 72 % de la superficie du territoire.

- Le Plan Nord entraînera, sur 25 ans, des investissements de plus de 80 G\$ et permettra de créer ou de consolider en moyenne 20 000 emplois directs et indirects par année.
- Les conditions de vie des populations nordiques seront améliorées grâce aux retombées économiques qui découleront du Plan Nord. Les besoins générés en fourniture de biens, en main-d'œuvre, en savoir et en expertise feront en sorte que ces bienfaits se répercuteront sur tout le Québec.



LES DÉFIS

DES PROCHAINES ANNÉES

VEILLER À LA COMPÉTITIVITÉ DU RÉGIME FISCAL DES ENTREPRISES

Malgré un régime fiscal favorable à l'investissement, le Québec doit demeurer vigilant à l'égard de la compétitivité globale du régime fiscal des entreprises, en tenant compte du fait que :

- les taxes sur la masse salariale au Québec sont plus élevées que dans les autres provinces;
- d'autres gouvernements réduisent le fardeau fiscal des entreprises afin qu'elles soient plus compétitives.

FAVORISER LA PARTICIPATION DE TOUTES LES RÉGIONS À LA PROSPÉRITÉ DU QUÉBEC

Le gouvernement est résolu à favoriser la prospérité sur tout le territoire et à donner un nouvel élan à l'économie

en poursuivant le développement des créneaux d'excellence et des grappes industrielles partout au Québec.

- Toutes les régions doivent participer à la prospérité du Québec en misant sur l'innovation, le développement de produits distinctifs et le savoir-faire de leur main-d'œuvre.

MAXIMISER LES BÉNÉFICES DU PLAN NORD

Afin de maximiser les retombées relatives à l'exploitation des ressources naturelles, dont les redevances et les autres retombées fiscales, le gouvernement doit s'assurer de participer au développement économique de son territoire, dont celui du Plan Nord.

- Une enveloppe de 500 M\$ est donc prévue au Plan Nord dans le but de conclure des prises de participation dans certains projets.

QUESTIONS

1. Quels leviers devraient être privilégiés pour favoriser le développement économique de Montréal et des autres régions du Québec?
2. Quelles devraient être les priorités d'action du gouvernement en matière d'environnement?
3. Le gouvernement devrait-il conclure davantage de prises de participation dans les projets d'exploitation de nos ressources naturelles?

5.

UNE GESTION RIGOUREUSE ET RESPONSABLE DES FINANCES PUBLIQUES

LE GOUVERNEMENT S'EST ASSURÉ, EN PRENANT LES DÉCISIONS QUI S'IMPOSAIENT, D'ASSAINIR LES FINANCES PUBLIQUES TOUT EN PROTÉGEANT LES SERVICES À LA POPULATION.



UN PLAN DE RETOUR GRADUEL À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Le Plan de retour à l'équilibre budgétaire a été mis en œuvre et se poursuit.

- Les mesures nécessaires pour atteindre cet objectif sont maintenant déterminées.
- L'élimination du déficit en 2013-2014 repose sur un partage des efforts entre le gouvernement et les contribuables.
- Le gouvernement limitera la croissance de ses dépenses consolidées à 3,0 % entre 2010 et 2014, un ralentissement par rapport à celle de 5,5 % observée entre 2006 et 2010.

DES EFFORTS MAJEURS DE RÉCUPÉRATION FISCALE

La lutte contre l'évasion fiscale constitue un volet important du Plan de retour à l'équilibre budgétaire du gouvernement.

- Chacun doit payer sa juste part du financement des services publics.

Le gouvernement poursuit son action, principalement dans les secteurs de la construction, de la restauration et du tabac.

- Dans le cadre d'appels d'offres publics, les soumissionnaires doivent dorénavant obtenir une attestation de conformité fiscale de Revenu Québec.
- Des modules d'enregistrement des ventes sont installés dans les restaurants pour éviter la non-déclaration de revenus. Ceci vise à mettre fin à la concurrence déloyale exercée à l'encontre des restaurateurs qui se conforment à leurs obligations fiscales.

LE BILAN DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX

Depuis 2003, les revenus de transferts fédéraux ont augmenté de 6,2 G\$, une hausse de 70 %.

Malgré ce bilan positif, il reste toutefois des dossiers à régler avec le gouvernement fédéral, notamment en ce qui concerne le programme de péréquation actuel.

À CES REVENUS S'AJOUTE LA COMPENSATION FINANCIÈRE DE 2,2 G\$ DÉCOULANT DE L'ENTENTE AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, ANNONCÉE LE 30 SEPTEMBRE DERNIER, CONCERNANT L'HARMONISATION DES TAXES DE VENTE.

LE FONDS DES GÉNÉRATIONS, UN ENGAGEMENT À REMBOURSER LA DETTE

Le gouvernement agit pour maintenir l'équité entre les générations :

- en déterminant, pour les quinze prochaines années, les niveaux d'investissements dans les infrastructures publiques compatibles à la fois avec le développement de l'économie et les objectifs de réduction de la dette;
- en versant annuellement au Fonds des générations 25 % des redevances minières, pétrolières et gazières excédant le niveau de 200 M\$;
- en versant au Fonds des générations, à compter de 2014, les revenus provenant de la hausse progressive de 1¢/kWh sur cinq ans du prix de l'électricité du bloc patrimonial.

Ces efforts feront passer, d'ici 2026, la dette brute de 55 % à 45 % du PIB et la dette représentant les déficits cumulés de 35 % à 17 % du PIB.



LES DÉFIS DES PROCHAINES ANNÉES



Le retour à l'équilibre budgétaire est essentiel et constitue un moyen pour positionner favorablement l'économie du Québec.

COMPLÉTER LE PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Il est impératif d'arriver à l'équilibre budgétaire dès 2013-2014 en raison :

- des déficits qui s'ajoutent à la dette du Québec;
- des changements démographiques en cours.

INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES EN RESPECTANT LES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DE LA DETTE

Compte tenu des cibles d'investissements en infrastructures, le gouvernement du Québec doit prioriser certains projets et leurs sources de financement afin d'éviter d'alourdir le poids de la dette.

NÉGOCIER LE RENOUVELLEMENT DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX DE 2014

Les négociations entourant le renouvellement des ententes de transferts fédéraux de 2014 doivent aboutir à un résultat adéquat et équitable.

QUESTIONS

1. Dans un contexte budgétaire qui demeure exigeant, quelles devraient être les priorités d'action du gouvernement en matière de finances publiques?
2. Le gouvernement doit-il intensifier ses efforts pour réduire la dette? Si oui, de quelle façon?

CONCLUSION

Lorsque l'on dresse le bilan des actions réalisées par le gouvernement au cours des dernières années, on remarque qu'elles témoignent d'un engagement fort pour une gestion responsable de l'économie et des finances publiques.

Le Québec s'est doté d'un plan crédible pour le retour à l'équilibre budgétaire et le contrôle de la dette, un plan qui fait appel à un effort collectif et à une discipline budgétaire rigoureuse.

Dans cette même optique, un cadre financier prévisible et stable a été mis en place pour le système de santé et les universités québécoises. Également, dans un souci d'équité intergénérationnelle, la pérennité du Régime de rentes du Québec est maintenant assurée.

Les citoyens québécois sortent gagnants de cette stabilité accrue dans l'offre de services par nos institutions.

Par ailleurs, nous avons procédé à la révision des régimes de redevances minières et gazières afin que nous profitons au maximum des bénéfices de nos ressources naturelles.

Le Québec de demain est déjà en marche. C'est pourquoi il nous faut dès aujourd'hui mener à bien de nouveaux projets porteurs, tel le Plan Nord, qui seront autant de nouvelles sources de richesse pour tous les Québécois.

C'est par l'identification et la mise en place de mesures structurantes pour l'avenir que le gouvernement pourra assurer la croissance économique, tout en demeurant vigilant face aux turbulences internationales.

Les consultations en vue de la préparation du Discours sur le budget 2012-2013 sont l'occasion de connaître vos préoccupations et vos suggestions face aux enjeux qui concernent le Québec. Vous êtes invités à participer et à donner votre opinion.

S'informer

Discuter

Donner son opinion

consultations.finances.gouv.qc.ca



Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Octobre 2011
ISBN 978-2-550-63128-6 (Imprimé)
ISBN 978-2-550-63129-3 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2011

Finances

Québec

